



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Paris, le 20 novembre 2017

SMACL Assurances et Fonpel : Un partenariat pour mieux protéger les élus

SMACL Assurances, la mutuelle d'assurance des collectivités territoriales, de leurs élus et agents, s'apprête à signer un partenariat avec l'association Fonpel, l'organisme de retraite supplémentaire des élus locaux. La signature aura lieu au **Salon des Maires le mercredi 22 novembre à 14h15 sur le stand du Fonpel (pavillon 2.1, E23)** en présence de Jacques PÉLISSARD Président de l'association Fonpel et de Jean-Luc de BOISSIEU, Président de SMACL Assurances.

Par ce partenariat, SMACL Assurances va couvrir tous les élus cotisant au Fonpel, soit pas moins de 6 000 élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux. Garantie dommages corporels, garantie décès, garantie interruption d'activité professionnelle... Les élus seront désormais mieux protégés dans l'exercice quotidien de leur mandat.

Avec ce nouveau partenariat, SMACL Assurances et Fonpel améliorent la protection des élus face aux aléas liés à leurs activités territoriales. Cet ensemble de garanties s'inscrit dans la volonté permanente des deux partenaires d'apporter aux élus des services et prestations adaptés et de soutenir et accompagner ainsi les acteurs des territoires.

[À propos de SMACL Assurances](#)

SMACL Assurances est la société d'assurance mutuelle des collectivités locales, des élus et dirigeants territoriaux, des associations et entreprises publiques locales. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 personnes morales de droit public, près de 45 000 associations et plus de 40 000 particuliers.

[À propos de l'association Fonpel](#)

L'association Fonpel a été créée à l'initiative de l'Association des maires de France en 1992. Elle propose aux élus des retraites supplémentaires et diverses prestations et allocations complémentaires liées au vieillissement et à la perte d'autonomie.



Contact presse

SMACL Assurances :

Mélina Cohen Setton - melina.cohen.setton@gmail.com

Tel : 06.18.12.74.59

Association Fonpel :

Delphine BREURE - delphine.breure@amf.asso.fr

Tel : 01. 44.18.13.97